COMMUNE DE L'ISLE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION DU HAMEAU DE VILLARS-BOZON

Dossier n° 1455

Version du (enquête publique) 08.07.2020

PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité
L'Isle, le
Syndique A.-L. Rime — Secrétaire D. Jordan

Soumis à l'enquête publique
du au
Au nom de la Municipalité
Syndique A.-L. Rime — Secrétaire D. Jordan

Adopté par le Conseil communal
L'Isle, le
Président J. Hostettler — Secrétaire D. Pasche

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le
La Cheffe du Département

Entrée en vigueur le

LEGENDE
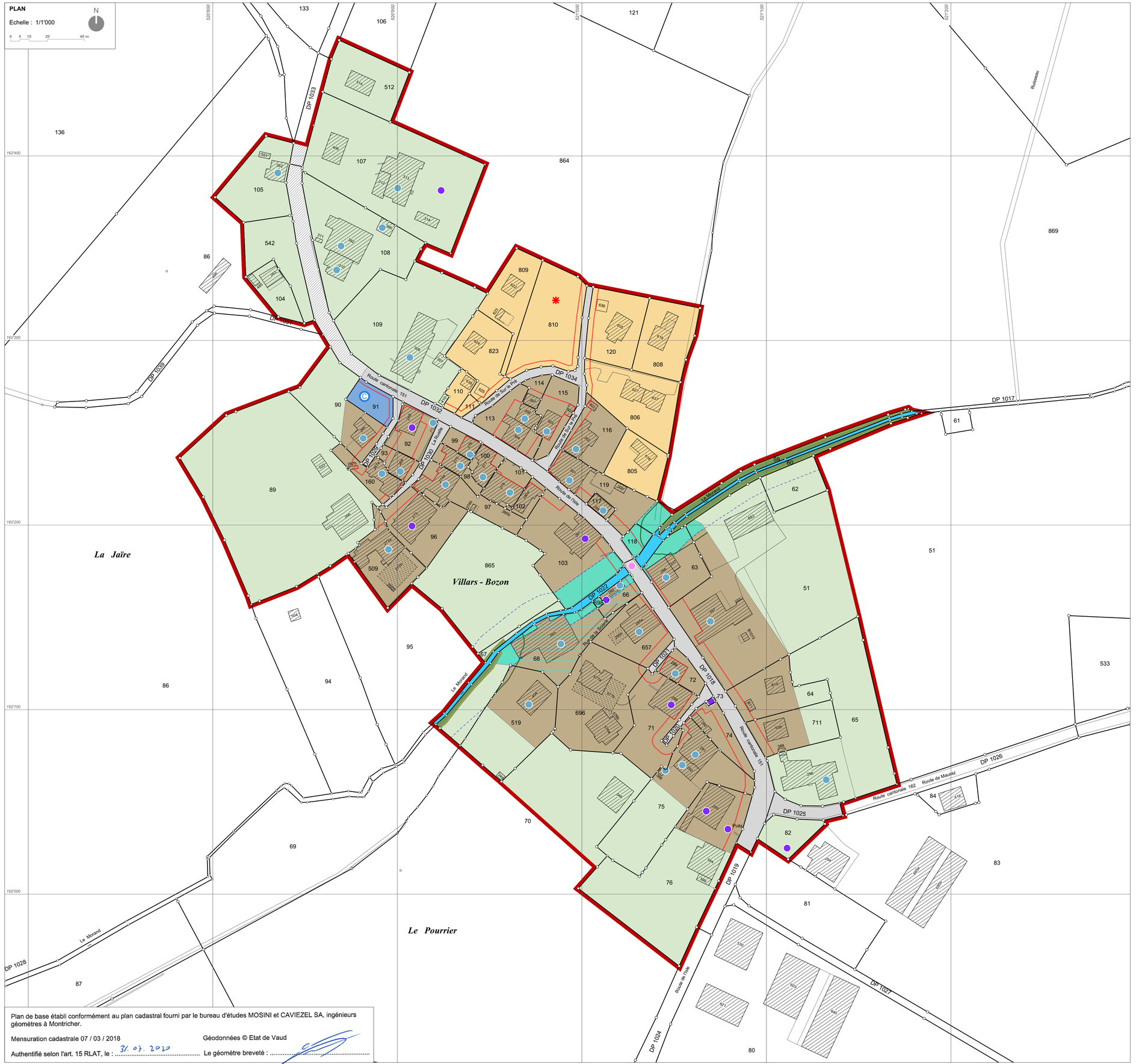
- Périmètre du plan du hameau de Villars-Bozon
- Zone centrale 15 LAT B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - *lettre d'identification du secteur*
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT B
- Zone agricole 16 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT / lisière constatée le 10.06.2014 par l'inspecteur forestier
- Construction recensée - *note 2 au recensement architectural*
- Construction recensée - *note 3 au recensement architectural*
- Construction recensée - *note 4 au recensement architectural*
- Limite des constructions en bordure du domaine public
- Limite des constructions en lisière
- Secteur de restrictions particulières "inondation"
- Espace réservé aux eaux (art. 41a OEaux)
- Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains à bâtir